



Demande de test ADN par ou commencer

Par **magicga_old**, le **13/11/2007 à 17:01**

je suis divorcer mais il y 7 ans quand je me suis marié j étais enceinte et je ne le savais pas .j en est assez de ne pas savoir,d autant plus que mon ex mari ne s occupe absolument pas de l enfant lui ce qu il voulait c était des papiers francais,dailleurs je suis partis 1 mois après notre mariage.je m entends très bien avec le père présumer .j ai commander un kit sur internet ,mais je pense qu il vaut mieux entammer une procédure .que dois je faire?par ou commencer?vais je moi la maman avoir des soucis avec la justice ?

Par **Jurigaby**, le **13/11/2007 à 18:53**

Bonjour.rnrnIl faut engager une procédure devant le tribuanl de grande instance afin qu'il soit demandé au père présumé de passer un test de paternité.rnrnMias pour pouvoir en arriver là, il vous faudra apporter un certains nombres de preuves quant à l'existence de la relation avec le papa.